



N°4 – 12 mars 2026

SOMMAIRE

1. Les engrais organiques pour lutter contre la larve de taupin
2. Etat d'avancement de semis et reprise des labours
3. Point désherbage mécanique
4. Vu en plaine : la JNO sur triticales

AGENDA

Tours de plaine bio et événements

16 mars à 14 h 00 chez
Eddie Vandenabeele à
Valdampierre 60

20 mars à 13 h 30 chez
Christophe de Smedt à
Méry la Bataille 60
(Bio HDF- AGORA)

24 mars à 13h45 chez
Arnaud Pieranski à
Juvincourt 02
(CA 02-Bio HDF)

Fin mars (date à
préciser) démonstration
désherbage mécanique
sur céréales chez
Vincent Helleboid à
Serques 62
(CA 59/62- FRCUMA-
GEDA-PNR Caps et
Marais d'Opale)

Le clin d'œil météo

« Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Les engrais organiques pour lutter contre la larve de taupin

Que cela soit en maïs, céréales ou en pomme de terre, la larve de taupin pose de sérieux dégâts avec des répercussions économiques en maïs (pertes de pieds) comme en pomme de terre (lot déclassé).

Sur la station Arvalis de Montardon (64), Philippe LARROUDE mène des travaux sur des solutions alternatives au référence chimique que les agriculteurs conventionnels pourraient perdre à moyenne échéance. La solution proposée repose sur les bouchons de farines de viande et d'os que nous utilisons largement pour la fertilisation de nos cultures à savoir les P.A.T de type 9,5 - 5 - 0.

Comment cela fonctionne ? La larve de taupin, est avant tout omnivore. Elle consomme aussi bien des graines et des végétaux que ses congénères, sources de protéines qu'elle trouve lors de ses déplacements dans le sol. Les granulés de farine dispersés dans le sol sont autant de repas que vont trouver les larves de taupins, attirés par l'odeur émise par les bouchons. Cela permet de fixer les taupins « à la table » plutôt qu'ils aillent attaquer les cultures en place. Faire diversion telle est la stratégie !

Une synthèse de résultats en maïs menés de 2021 à 2025 le prouvent : les PAT sont équivalents à la référence chimique (références micro granulés).

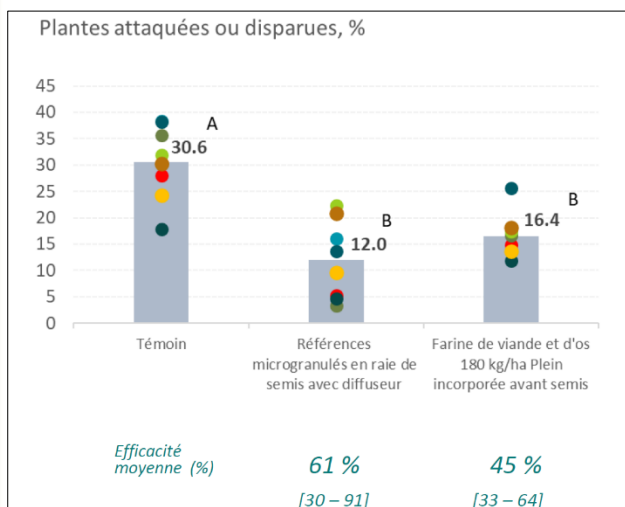


Figure 1 - Synthèse de 8 essais Sud Aquitaine (2021-2025)
Source Arvalis

Sur maïs, une dose de 180 kg/ha de bouchons de farines épandue puis mélangée au sol suffit.

Cette pratique est envisageable également en **pomme de terre à la dose conseillée de 400 kg/ha**.

Les PAT seront incorporés au sol avant la plantation de manière à être dilués dans la butte de plantation.

Il ne faut pas oublier que les doses de PAT épandus comptent également dans le calcul de la fertilisation azotée de votre culture !

Alain Lecat – Gilles Salitot

2. Avancement des semis et reprise des labours d'hiver

Les conditions météo de la semaine passée ont permis dans le sud des Hauts-de-France, de réaliser les semis de céréales et protéagineux de printemps en bonne conditions. Après l'épisode pluvieux actuel, le retour d'un temps sec est prévu la semaine prochaine et devrait permettre de terminer les semis durant la deuxième quinzaine de mars.

Derniers semis de céréales

Pour les derniers semis de céréales de printemps il est nécessaire d'augmenter les densités de semis :

<i>Densités pour les semis du 15/03 au 10/04</i>		<i>Orge ou Avoine de printemps</i>	<i>Blé de printemps</i>
Type de sol	Peuplement recherché	Grains/m ²	
Limons et sables	280 à 300 pl /m ²	350	375
Sols argileux, craie.	300 à 325 pl./ m ²	375	425

Pois de conserve

Les premiers semis des pois de printemps sont prévus à la fin de la semaine prochaine. Idéalement, il faut semer tôt car les pois sont très sensibles au stress thermique pouvant entraîner des coulures et l'avortement des fleurs. Passé la mi-avril, ce risque devient important.

La densité de semis pratiquée **est de 100 à 130graines/m² sur les 1ers semis**. Plus le semis est tardif, plus la densité diminue (90 grains/m² mi-mai). La profondeur est de 3-4cm.

Préparation de sol pour les cultures d'été

Dès que possible, la préparation des terres pourra débuter pour les cultures à semer prochainement (début avril) tels que le lin, les pois de conserve ou les betteraves sucrières, mais aussi pour les cultures d'été comme le maïs, le soja et le tournesol. Pour les labours d'hiver, il est nécessaire de les reprendre dès le retour du beau temps afin de réaliser des faux semis. Cela est d'autant plus vrai pour les labours qui « verdissent » actuellement. Pour les parcelles labourées en sortie d'hiver, il est souvent opportun de les rouler afin de limiter leurs dessèchements et de les reprendre soit avant une pluie soit une à deux semaines avant le semis. Les préparations pour faux semis doivent généralement s'accompagner d'un passage de rouleau, Celui-ci permet d'améliorer le contact entre les graines d'adventices et le sol.

Généralement deux faux semis sont profitables avant vos cultures avec deux semaines minimums entre chaque passage. La profondeur de travail doit rester superficielle afin de limiter le dessèchement du lit de semence. Si cela est relativement simple à réaliser pour des semis de grosses graines à plusieurs centimètres de profondeur, cela est nettement plus délicat pour un semis de betteraves ou de lin ! Pour ces cultures, il faut privilégier une bonne qualité d'implantation et une levée rapide, dans un sol frais.

Pierre DURAND

3. Point désherbage mécanique

Les désherbages mécaniques ont parfois bien commencé avec un gradient Nord Sud important. En fonction des conditions météo, des outils à disposition et du type de sol, le choix de l'outil n'est pas évident. La houe rotative ou la bineuse sont à privilégier sur les sols refermés pour décroûter, avant de passer la herse étrille, lorsque le sol est ressuyé, comme le montre les photos ci-dessous.



Figure 2: Comparaison d'un blé avant et après passage de la houe rotative

Si les céréales sont au stade début montaison, l'idéal est de réaliser le passage de la herse dans le sens du semis, ce qui limite les pertes de talles liées à l'agressivité du passage tardif. Ci-dessous l'influence que peut avoir un passage de herse étrille selon le stade de la céréale :



Blé semé en octobre : sol humide, couverture du blé supérieure, stade début montaison

Le passage s'est révélé peu efficace (6 km/h, pression à 7). **Le sol étant juste ressuyé, la houe aurait été un meilleur choix** pour ouvrir le sol puis rendre le passage de la herse optimal. Dans le cas où vous n'aviez pas de houe à disposition, nous recommandons d'attendre que le sol soit réessuyé.



Blé semé en novembre : sol sec, blé peu couvrant, stade début tallage

Le passage s'est révélé très efficace (6 km/h, pression à 8). Le sol sec avec des mottes présentait les conditions optimales pour le passage de la herse.

Si vous n'avez pas encore pu passer dans vos parcelles, ou qu'elles sont encore sales préparez-vous pour la semaine qui arrive, du beau temps est prévu !

	Levée Cotylédons	1F	2 F	3 F	Tallage	Epis 1 cm	Début montaison
Herse étrille			A câble				
Houe rotative		Si le salissement est important					Efficacité limitée
Roto-étrille							
Bineuse							

Figure 3: rappel des stades de culture pour intervenir

Clémence LECLERCQ, Ella HERBEZ

3. Vu en plaine : la JNO sur triticales

Sur un semis du 17 octobre, on observe dans une parcelle de l'Oise, des symptômes liés à la présence des pucerons qui ont passé l'hiver sur la culture. Nous l'évoquons régulièrement : **le choix d'une implantation précoce augmente le risque de virose lié aux vols de pucerons à l'automne.**



Figure 4- symptômes de taches jaunes sur la parcelle



Figure 5- différence de croissance entre triticales sain et porteur JNO

INFORMATIONS



La société Andermatt distributrice du NOVODOR® FC, produit de lutte contre le doryphore de la PDT et de l'Aubergine, vient d'obtenir le renouvellement de son homologation du 1^{er} avril au 30 juillet 2026. Si vous êtes utilisateur de ce produit, il est possible d'en faire la demande auprès de votre fournisseur habituel.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)